

CONSEILLER(ÈRE) EN DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

LES RESPONSABILITÉS

Sous l'autorité de la coordonnatrice en développement régional, cette personne se verra confier différents mandats, dont :

- Assurer la coordination, l'administration et la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales dans le cadre des Alliances pour la solidarité (FQIS) ou de toutes autres ententes (rédaction de protocoles d'entente, analyse des redditions de comptes des partenaires, suivi budgétaire, reddition auprès des ministères, etc.);
- Soutenir la mobilisation et encadrer la concertation des acteurs du milieu dans une dynamique d'engagement et d'action, notamment relativement au déploiement du FQIS et de l'entente sectorielle régionale en développement social;
- Coordonner et animer différents comités stratégiques de concertation et assurer les suivis nécessaires en lien avec le développement social;
- Participer à certaines activités ou initiatives de l'organisation;
- Exercer toutes autres responsabilités en lien avec les objectifs de l'organisation.

LES EXIGENCES

- Détenir une technique en administration, en gestion ou compatible avec les responsabilités identifiées. Toutes combinaisons de formations et d'expériences jugées pertinentes et équivalentes pourraient être considérées;
- Être en mesure de se déplacer sur l'ensemble du territoire de l'Abitibi-Témiscamingue;
- Avoir de l'expérience pertinente en accompagnement des communautés et en mobilisation (un atout);
- Avoir de l'expérience en gestion de projets collectifs et de budgets (un atout);
- Avoir une connaissance du territoire et de l'administration municipale (un atout);
- Avoir une connaissance du milieu communautaire (un atout).

LES COMPÉTENCES

- Avoir d'excellentes capacités de rédaction, de communication, d'analyse et de synthèse;
- Avoir des compétences en animation de groupes de travail;
- Avoir des aptitudes pour le travail en équipe, un esprit d'initiative et être autonome;
- Détenir des connaissances de base sur les logiciels de la Suite Office;
- Détenir des connaissances de base en comptabilité et en redditions de comptes.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Poste permanent à temps complet de 35 heures par semaine, du lundi au vendredi
- Possibilité de télétravail
- Salaire annuel entre **51 371 \$** et **56 134 \$**, selon l'expérience

AVANTAGES SOCIAUX

- Assurances collectives
- REER collectif
- Congés maladie
- Horaire estivale
- Congés des Fêtes
- Programme de remboursement des frais liés à l'activité physique
- Plus encore !

POUR DÉPOSER VOTRE CANDIDATURE

CONFÉRENCE DES PRÉFETS DE L'ABITIBI TÉMISCAMINGUE

703, rue Royale, Malartic
JOY 1Z0

infocpat@cp-at.ca

Téléphone : 819 710-2728 poste : 204



CONFÉRENCE DES PRÉFETS
DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE